



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2026

2026/07/64

Date de convocation	23 septembre 2026
Date de publication	1^{er} octobre 2026
Membres en exercice	19
Membres présents	18
Membres votants	19

L'an deux mille vingt-six, le mercredi trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Divy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Divy sous la présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire.

Présents : M. Michel CORRE, Mme Isabelle DINCUFF, M. Roland EOZENOU, Mme Maryse DUBET, M. Nicolas MOREAU, Mme Isabelle KERNEIS, M. Jean-Marc MALEVILLE, M. Robert JEZEGOU, M. Pierre-Yves HILLI, M. Stéphane RIVOALEN, Mme Elisabeth COURCOL, Mme Josseline CHICHERY, M. Mickaël LUNVEN, Mme Nadège ROUDAUT, Mme Caroline HARTEREAU, Mme Julie MOALIC, Mme Elodie FLOC'H, M. Maxime QUIVIGER.

Absente excusée : Mme Flavie BALCON qui a donné procuration à M. Michel CORRE.

Secrétaire : M. Jean-Marc MALEVILLE.

Modification n° 3 du PLUi

Vu la sollicitation de la CAPLD en date du 21 juillet 2026 relative à la modification n° 3 du PLUi en cours ;

Vu les documents transmis pour cette modification ;

Considérant que les documents ont été transmis et mis à disposition de l'ensemble des membres du Conseil Municipal,

Monsieur Michel CORRE, Maire, informe les membres du Conseil Municipal que le PLUi de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas fait l'objet d'une modification.

Il présente aux membres du Conseil Municipal le document transmis dans le cadre de cette modification et rappelle les principaux points concernant la commune de Saint-Divy :

- Modification de zonage UE vers UHa2 : parcelle AB264 de 693 m² – rue du Kef

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, n'émet aucune remarque quant au passage de UE vers UHa2 de la parcelle AB264.

Pour extrait conforme au Registre
A SAINT DIVY, le 1^{er} octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
M. Jean-Marc MALEVILLE

Le Maire,
Signé : Michel CORRE